



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA-EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 21 mars 2016

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Avant d'entrer dans le détail des mesures proposées, nous commencerons par ce qui nous vaut de nous retrouver aujourd'hui plutôt que demain.

Après 5 années de sacrifices de la part des fonctionnaires, **l'UNSA Education** prend acte de la décision d'augmenter enfin le point d'indice, mettant ainsi fin au gel subi depuis plusieurs années. Nous considérons que dans le contexte économique actuel, il s'agit là d'un geste significatif qui vient s'ajouter à l'accord PPCR qui va être décliné dans l'Éducation Nationale. Ce dernier va permettre un plan de montée en charge d'une réelle revalorisation des professeurs dès 2017 et jusqu'en 2020, notamment par la refonte des grilles indiciaires, la mise en place d'un nouveau rythme d'avancement unique et la création d'un troisième grade après la hors-classe.

Dans ce contexte, **l'UNSA Education** n'appelle pas à la grève le mardi 22 mars.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, nous siégeons aujourd'hui pour traiter, entre autres, de la carte scolaire des établissements du second degré. Permettez-nous de nous interroger sur la pertinence de ce comité technique dans la mesure où, comme l'an passé, l'ensemble des postes est consultable sur le site du rectorat depuis mercredi dernier, date d'ouverture du serveur pour les mutations intra-académiques.

Vous allez communiquer en séance une liste de Postes réservés aux stagiaires correspondant à 303,5 ETP pour notre académie. **L'UNSA Education** souhaite à l'avenir une transmission de ces berceaux en amont du CTA afin de pouvoir apporter son expertise en la matière.

Concernant la saisine du CHSCTA par le CTA au sujet de l'incidence de la réforme du collège sur les conditions de travail de nos collègues professeurs de langue, nous avons pris note de la date du 4 avril. Cependant, nous constatons que celle-ci est postérieure à la date de fermeture du serveur et nous le déplorons.

Pour l'UNSA Education

Serge RAVEL